

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'information à l'intention des employés à temps partiel des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

La campagne « signature de cartes de membre » en cours dans tous les 24 collèges

La campagne s'amplifie à mesure que les travailleurs à temps partiel des collèges signent leurs cartes d'adhésion à leur nouvelle association, l'OPSECAAT.

L'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie vise à représenter tous les 17 000 (notez bien le nouveau chiffre) membres du personnel scolaire et de soutien qui travaillent à temps partiel.

Comment pourrais-je signer la carte de membre ?

Les employés à temps partiel et de session pourront faire la demande d'adhésion et signer la carte de membre dans chacun des 24 collèges. Un comité a été formé dans chaque collège pour faire signer la carte de membre aux travailleurs à temps partiel.

Pour se renseigner sur les personnes-ressources dans votre collège à propos de la carte de membre, veuillez appeler la ligne directe du bureau de mobilisation au 416 448-7433 ou 1-866 811-7274—ou envoyer un message par courriel à collegeworkers@opseu.org.

Caractère confidentiel

Chaque carte de membre est un document confidentiel. Votre employeur NE saura PAS que vous avez signé une carte de l'OPSECAAT.

Ouverture de bureaux à Toronto

Tout le monde est invité à l'ouverture des bureaux de recrutement de l'OPSECAAT à Toronto. Venez nombreux au bureau du centre ville au 31, rue Wellesley est le 30 janvier entre 16 h et 19 h. L'ouverture du bureau de mobilisation du SEFPO à North York au 100, chemin Lesmill (dans la région de Don Mills) est prévue pour le 6 février. Venez de 16 h à 19 h.



L'OPSECAAT a fait signer à ses premiers membres lors d'une réunion à Toronto.

Envoyez un message par téléphone, télécopieur ou courriel au gouvernement dès aujourd'hui !

Il ne suffit pas de signer une carte de membre. Nous devons travailler de façon à faire changer la *Loi sur la négociation collective* dans les collèges pour que les collèges négocient avec les travailleurs à temps partiel.

Le moment est venu pour faire pression auprès du gouvernement libéral pour faire changer la loi qui interdit aux employés à temps partiel des collèges d'adhérer à un syndicat.

Il y a une chose simple que tout le monde peut faire. Passez au site Web www.collegeworkers.org et cliquez sur « Votre avis compte ». Cette section donne des instructions détaillées pour communiquer avec le ministre des Collèges, le ministre du Travail et le premier ministre de l'Ontario.

Servez-vous des textes fournis ou rédigez votre message en vos propres mots.

Suite à la page 2

La campagne de « lobbying » commence

30 janvier — Journée de « lobby »

Le 30 janvier, en tant que représentants du SEFPO et de l'OPSECAAT, nous nous présenterons à Queen's Park pour rencontrer aussi nombreux de députés provinciaux que nous pouvons. Nous leur demanderons pourquoi un groupe de travailleurs —les employés à temps partiel des collèges sont traités différemment de tous les autres travailleurs en éducation dans la province.

Rappelez-vous que le gouvernement vous demandera de voter au cours des prochaines élections en 2007.

Plus nombreux que jamais : 17 000 travailleurs

Il est toujours difficile de préciser combien il y a de travailleurs à temps partiel dans les 24 collèges.

L'année dernière, nous avons fait une estimation de 16 000 employés à temps partiel et de session qui sont exclus des unités de négociation des collèges.

Au bout du compte, il a en réalité 17 000 personnes employées à temps partiel ou par session dans les collèges. Ce chiffre dépasse largement les 15 000 membres du personnel scolaire et de soutien à temps plein des unités de négociation.

Que veut-t-il ? Cela veut dire que plus que jamais, les collèges profitent du statut des employés à temps partiel comme une source de main-d'œuvre bon marché.

Cela veut dire que les collèges ne se préoccupent pas d'offrir l'éducation de qualité aux étudiants. Cela veut dire que les collèges se préoccupent plutôt de mettre aussi nombreux d'étudiants que possible dans les salles de classe et de faire travailler des employés qu'ils ne traitent pas de façon équitable.

Cela veut aussi dire que cette association des travailleurs à temps partiel sera plus puissante que jamais.



Signer les cartes : les membres du personnel scolaire et de soutien de tous les 24 collèges s'inscrivent à l'OPSECAAT.

Appel aux artistes pour le Festival Mayworks

Êtes-vous artiste professionnel qui travaille à temps partiel dans un collège ? Les collèges sont remplis de gens talentueux qui ont aussi une carrière dans les arts. Nous voulons présenter et célébrer vos œuvres d'art à un cabaret dans le cadre du Festival Mayworks des travailleuses et travailleurs et les arts mai prochain.

Ferez-vous une lecture, danserez-vous, jouez-vous une chanson, présenterez-vous une bande dessinée animée, présenterez-vous une photo, etc.?

Les artistes participants sont payés aux taux professionnels. Le cabaret aura lieu le 2 mai (date à confirmer) au centre ville de Toronto, comme faisant partie du 21^e Festival Mayworks. Pour de plus amples renseignements sur le festival, passez au www.mayworks.ca; si vous voulez participer au cabaret de l'OPSECAAT, n'hésitez pas à communiquer avec Maureen Wall à : mbwall@sympatico.ca ou au 416-333-2217.

Soyez du nombre ! Appelez la ligne directe de la campagne des employés à temps partiel au 416 448-7433 ou 1 866 811-7274

Distribution autorisée par :

*Roger Couvrette, président, OPSECAAT
Leah Casselman, présidente, SEFPO*

www.collegeworkers.org